

Réformer la loi sur le patrimoine culturel



STATUT

Recommandation transposée

Version 2

Travaux réalisés

- 9 décembre 2020 : 90 amendements parlementaires ont été adoptés par la commission parlementaire et transmis au Conseil d'État en date du 9 décembre 2020.
- 30 septembre 2020 - 7 décembre 2020 : Des amendements parlementaires ont pu être élaborés et discutés au cours de 12 réunions de la Commission de la Culture de la Chambre des Députés.
- 2020 : Le ministère de la Culture a examiné les différents avis émis sur le projet de loi n°7473 dont ceux du Mouvement Patrimonial, de l'International Council of Museums (ICOM), de la Chambre des Métiers, du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (Syvicol), de la Chambre de Commerce, de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseil (OAI), de la Chambre des Notaires, de la Commission des Sites et Monuments nationaux (COSIMO) et de l'Association des Musées et Tourisme Ferroviaire ainsi que l'avis du Conseil d'État du 9 juin 2020. Suite à ces avis diverses réunions de consultation ont eu lieu.
- 3 octobre 2019 : L'avant-projet de la loi relative au patrimoine culturel a été présenté par madame la Ministre à la commission parlementaire.
- 30 août 2019 : Dépôt de l'avant-projet de la loi à la Chambre des Députés, document parlementaire n° 7473
- 22 juillet 2019 : Madame la Ministre a présenté l'avant-projet de la loi relative au patrimoine culturel à la presse
- 19 juillet 2019 : Le Conseil de Gouvernement a donné son approbation de l'avant-projet de la loi relative au patrimoine culturel.

Communications officielles

- [01.10.2020 : Communiqué de presse du ministère de la Culture : Sam Tanson a dressé le bilan de la protection et de la conservation du patrimoine architectural au Luxembourg](#)
- [22.07.2019 : Communiqué de presse du ministère de la Culture : Sam Tanson a présenté le projet de loi relatif au patrimoine culturel](#)

Documentation

- [Dossier parlementaire n° 7473 - Projet de loi relatif au patrimoine culturel](#)

Contact

- Service juridique du ministère de la Culture
(+352) 247-76685
sj@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 26.04.2021